



Extrait du Registre des délibérations du Bureau

Séance du jeudi 22 janvier 2015

Membres du Bureau en exercice : 30

Le Bureau, régulièrement convoqué, s'est réuni au Grand Besançon, La City - 4 Rue Gabriel Plançon - 25000 Besançon, sous la présidence de M. Gabriel BAULIEU puis de M. Jean-Louis FOUSSERET

Ordre de passage des rapports : 0.1, 1.1.1, 1.1.2, 1.2.1, 6.1, 3.1.

La séance est ouverte à 18h30 et levée à 23h30.

Etaient présents : M. Jean-Louis FOUSSERET (à partir du 6.1), M. Gabriel BAULIEU, M. Michel LOYAT, M. Alain BLESSEMAILLE (à partir du 1.2.1), Mme Françoise PRESSE, M. Robert STEPOURJINE, M. Pascal CURIE (à partir du 6.1), M. Jean-Yves PRALON (à partir du 1.2.1), M. Dominique SCHAUSS (à partir du 1.2.1), M. Jean-Paul MICHAUD, Mme Elsa MAILLOT, M. François LOPEZ, Mme Karima ROCHDI, Mme Martine DONEY, M. Yoran DELARUE, M. Anthony POULIN, Mme Sylvie WANLIN, M. Bernard GAVIGNET (à partir du 1.2.1), M. Marcel FELT, M. Daniel HUOT, M. Pascal DUCHEZEAU, M. Fabrice TAILLARD, M. Alain LORIGUET, Mme Catherine BARTHELET, Mme Fanny GERDIL-DJAOUAT, M. Emmanuel DUMONT (à partir du 1.2.1), M. Pierre CONTOZ

Etaient absents : M. Jacques KRIEGER, M. Christophe LIME, M. Serge RUTKOWSKI

Secrétaire de séance : M. Pierre CONTOZ

Procurations de vote :

Mandants : J. KRIEGER, C. LIME

Mandataires : Y. DELARUE, E. MAILLOT

Délibération n°2015/002705

Rapport n°6.1 - EPF du Doubs - Validation de la tranche annuelle 2015 dans le cadre du programme pluriannuel d'intervention 2013-2015

**EPF du Doubs - Validation de la tranche annuelle 2015
dans le cadre du programme pluriannuel d'intervention 2013-2015**

Rapporteur : Jean-Louis FOUSSERET, Président

Commission : Aménagement du territoire et coopérations

Inscription budgétaire
Sans incidence budgétaire

Résumé :

Ce rapport présente le recensement 2014 des opérations pour lesquelles la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon demande un portage foncier, pour le compte de ses communes membres et de ses structures associées, à l'Etablissement Public Foncier du Doubs.

L'Etablissement Public Foncier du Doubs assure une mission de portage foncier au bénéfice de ses membres (intercommunalités et leurs communes membres, Département du Doubs, autres structures associées).

Afin d'établir son programme d'intervention, l'EPF invite annuellement chaque intercommunalité à procéder à un inventaire des besoins de portage foncier sur son territoire. Dans ce cadre, la CAGB a procédé au recensement 2014 des demandes de portage émises par ses services, les communes et les structures associées pour la réalisation d'opération d'intérêt général.

En ce qui concerne la tranche annuelle 2015 du Programme Pluriannuel d'Intervention de l'EPF 2013-2015, il est ainsi proposé d'inscrire au programme d'intervention de l'EPF du Doubs, les demandes qui suivent :

Communes	Nature du projet	Section Parcelle	Surface à acquérir en m ²	Territoire concerné	Zonage PLU / POS
Boussières	Equipements publics route Habitat	AD n° 639 – 625	86	Boussières	Réservation 18 du PLU en zone UA
Novillars	Prolongement de l'opération Villa La Vernoie Près du centre hospitalier acquisition de parcelle (bâtie) : Acquisition dite « LES CEDRES »	AE n° 194	1 ha 3	Novillars	UB du PLU
Pirey	Sollicite 3 portages pour : 1- terrain espace sportif intercommunal, 2 - bande de terrain destinée à la réalisation d'un merlon anti-bruit le long de la RD 70 3- terrain pour réaliser un chemin piétons le long de la RD 108	1 – Lieudit « Aux Crays du Bief à Prah 2 – section AI n° 118-119-120-122 en partie 3 – parcelles non détaillées		Pirey	Trois E.R au PLU : Zone NI : ER 28 a et b Zone 2Aug : ER 31 Zones NI – N – A : ER 24
Besançon	Acquisition en attente d'affectation suite à l'exercice d'un droit de priorité	DY 171 – 205 - 207 Rue de Dole	48 372 m ²	Besançon	UG

Mmes BARTHELET et DONEY et MM. BAULIEU, BLESSEMAILLE, CURIE, GAVIGNET, HUOT, LIME, LORIGUET, LOYAT, SCHAUSS et TAILLARD, conseillers intéressés, ne prennent pas part au vote.

A l'unanimité, le Bureau :

- valide la liste des opérations pour lesquelles un portage foncier est requis au titre de la tranche annuelle 2015 dans le cadre du programme pluriannuel d'intervention 2013-2015,
- autorise Monsieur le Président, ou son représentant, à solliciter pour le compte de la CAGB l'inscription de ces opérations au Programme Pluriannuel d'Intervention de l'EPF.

Pour extrait conforme,

Le Président

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 18

Contre : 0

Abstention : 0

Préfecture de la Région Franche-Comté
Préfecture du Doubs
Contrôle de légalité DRCT
Reçu le 03 FEV. 2015